

## Fiche « Découverte de l'ESS »

### Sommaire :

L'ESS, ce qu'il faut retenir.....	2
Les valeurs.....	2
Les familles.....	2
Le périmètre de l'ESS depuis la loi de 2014 .....	3
En quelques chiffres .....	3
L'ESS dans votre quotidien .....	4
Faire vivre l'ESS à l'École .....	4
Animer une séance de découverte .....	5
Organiser une action solidaire et coopérative pendant la « Semaine de l'ESS à l'École » ....	5
Monter un projet social et solidaire : le dispositif « Mon ESS à l'École » .....	6

## L'ESS, ce qu'il faut retenir

L'**économie sociale et solidaire** (ESS) désigne un ensemble de structures dont le fonctionnement et les activités sont fondés sur un principe de **solidarité** et d'**utilité sociale**.

Les entreprises de l'ESS se mobilisent pour **remettre l'humain au cœur de l'économie** et **répondre aux grands défis de la société** : combat contre l'illettrisme et le décrochage scolaire, soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, lutte contre l'exclusion et le chômage, développement de l'économie circulaire, promotion de l'économie du partage grâce au numérique... Les entreprises de l'ESS innovent, expérimentent et portent des solutions concrètes dans les territoires, aux côtés des acteurs économiques « classiques » et des pouvoirs publics.

### Les valeurs

- **Coopération et démocratie** : une gouvernance démocratique des entreprises basée sur le principe "une personne = une voix" ;
- **Libre adhésion** : participation volontaire des membres (adhérents, bénévoles, bénéficiaires, coopérants, militants, salariés ...) qui s'appuie sur l'engagement personnel et collectif
- **Recherche de l'intérêt général ou collectif** : un projet d'entreprise qui vise à répondre à des enjeux communs, collectif et à toutes et à tous, soucieux de son environnement
- **Lucrativité limitée** : une gestion qui vise à une répartition équitable des excédents en donnant la priorité au développement du projet d'entreprise (réserves impartageables/ échelle des rémunérations ...)
- **Primauté de la personne humaine sur le capital** : porter plus d'attention aux personnes qu'aux outils de production

### Les familles

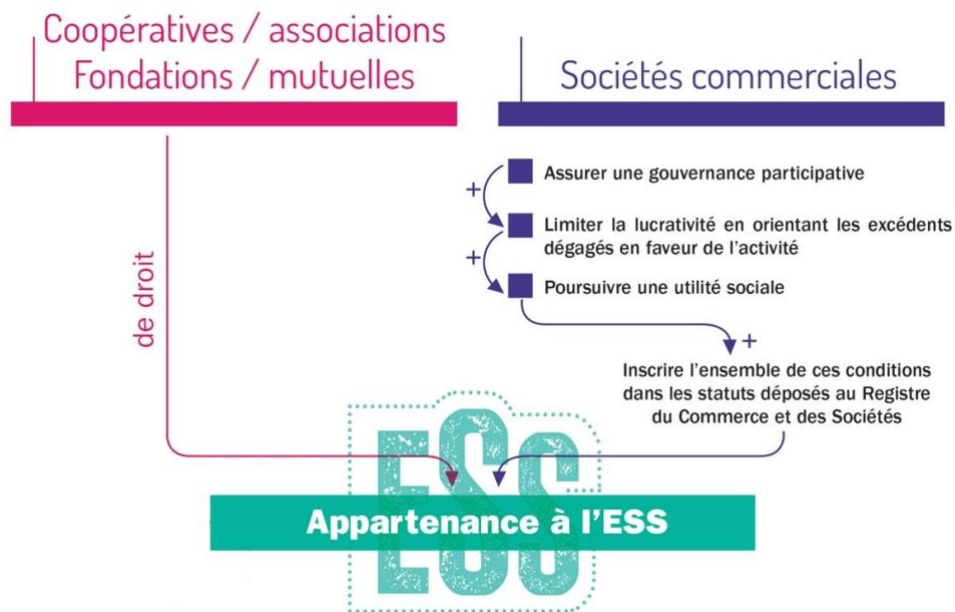
- **Les associations**, groupement de personnes volontaires réunies autour d'un projet commun ;
- **Les fondations**, visant à mettre en commun des ressources (financières et humaines) dans un objectif d'intérêt général ;
- **Les mutuelles**, à but non lucratif, elles sont actrices de la santé et des assurances ;
- **Les coopératives**, constituées de membres associés qui détiennent au moins une part dans la structure, leur gouvernance est fondée sur le principe démocratique « une personne, une voix » ;
- **Les entreprises commerciales d'utilité sociale, à statut commercial**, elles respectent les principes fondateurs de l'ESS. Leur finalité est sociale, et prioritaire par rapport à leurs objectifs économiques.

Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.



Source : Infographie issue de [l'Atlas commenté de l'ESS 2020](#) par ESS France

## Le périmètre de l'ESS depuis la loi de 2014



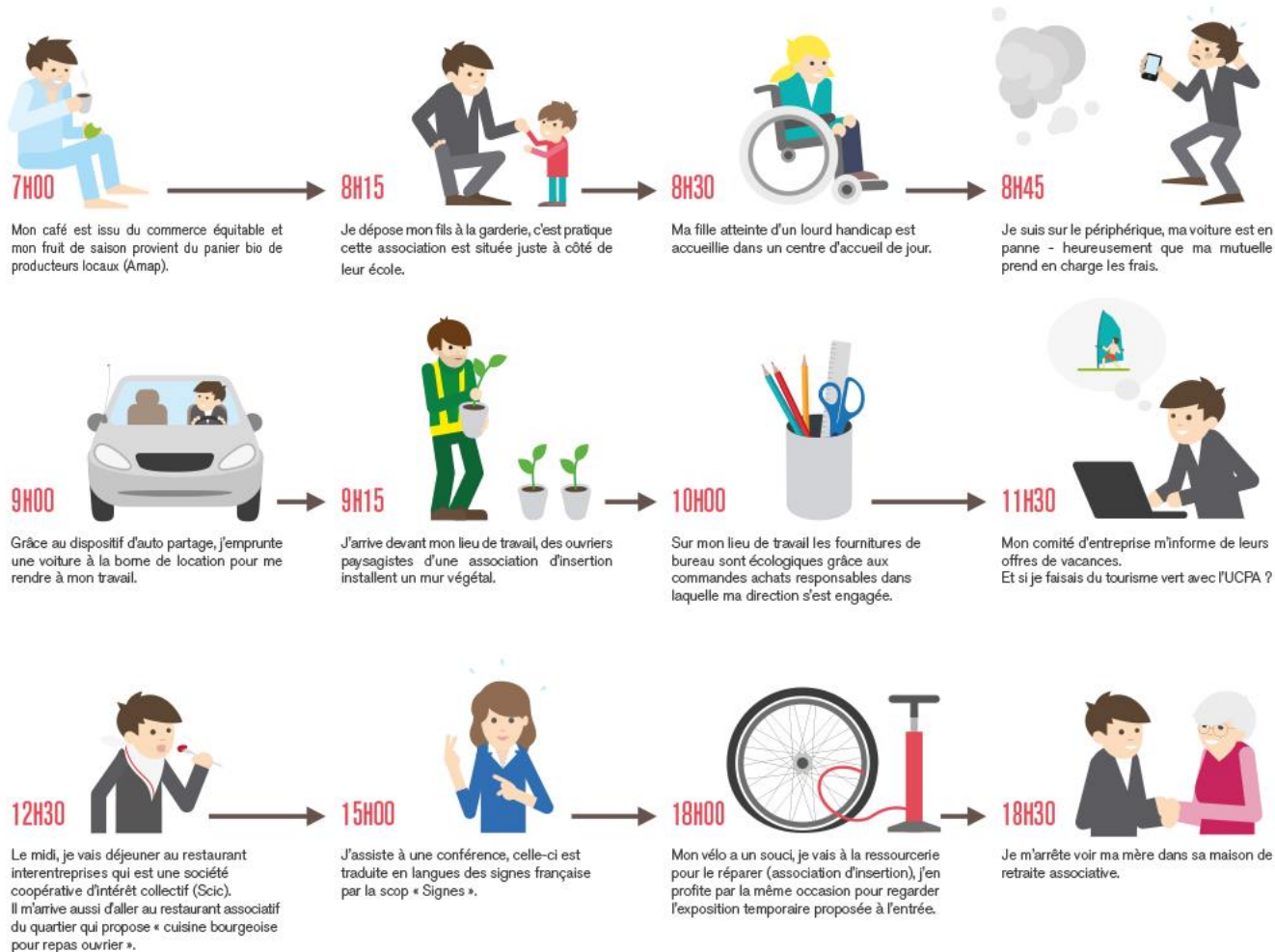
## En quelques chiffres

### Au niveau national :

- 22 millions de bénévoles
- 35 millions de personnes adhérentes d'une mutuelle de santé
- 2,4 millions de salarié.e.s, soit 14% de l'emploi salarié privé français
- 5 000 créations d'entreprises chaque année
- 164 000 entreprises : associations, coopératives, mutuelles, fondations ...
- 10,5% de l'emploi salarié français
- Plus de 10% du PIB, la richesse nationale

*Source : Infographie issue de [l'Atlas commenté de l'ESS 2020](#) par ESS France*

## L'ESS dans votre quotidien



Source : Infographie issue de [l'Atlas commenté de l'ESS 2020](#) par ESS France

## Faire vivre l'ESS à l'Ecole

### Animer une séance de découverte

Pour une intervention réussie, il est important d'interroger les élèves sur ce qu'ils connaissent de l'ESS, par exemple leur vision de l'engagement et du bénévolat, leur montrer que l'ESS fait déjà partie de leur vie (adhérent.e d'une association sportive etc.) et d'adapter en fonction la démarche proposée (**format 2h**) ci-dessous :

- Animer la [Junior Coopérative](#) : faire 4 groupes d'élèves et suivre le déroulé proposé [ICI](#)
- Recueillir la définition des élèves des 3 mots suivants : Economie, Sociale, Solidaire
- Faire un point sur l'Histoire (intéressant de faire le lien avec des dates qu'ils auraient déjà vu en cours d'histoire : la loi de 1901 par exemple)
- Revenir sur les familles de l'ESS alors abordées dans le jeu Junior Coopérative (associations, mutuelles et coopératives) et y ajouter des éléments sur la fondation et l'entreprise ESUS
- Faire un point sur les valeurs
- Donner quelques chiffres : ex : pour 100 personnes qui travaillent en France, 10 travaillent dans l'ESS
- Proposer un quizz de compréhension
- Montrer des vidéos sur l'ESS : [Tu connais l'ESS ?](#) ou [ESS/George Clooney](#)
- Animer un débat mouvant à partir des phrases suivantes : "il n'y a pas que l'argent qui compte dans la vie", "être bénévole sur un cv, ça compte", "S'engager c'est avoir des idées claires sur soi et les autres", "donner de l'argent pour une cause, c'est aussi s'engager", "voter : utile, pas utile ?" etc...

### Organiser une action solidaire et coopérative pendant la « Semaine de l'ESS à l'École »

La « **Semaine de l'ESS à l'Ecole** » vise à promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire auprès des jeunes. De la maternelle au lycée, dans tous les territoires français, la « Semaine de l'ESS à l'Ecole » permet de découvrir les fondamentaux (citoyenneté, coopération, démocratie, lucrativité limitée, solidarité ...) qui orientent cette logique socio-économique notamment par la rencontre avec les professionnels locaux de ce secteur.

Cette initiative, pilotée par L'ESPER, l'OCCE et Coop FR et soutenue par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Secrétariat d'État à l'Economie Sociale, Solidaire et Responsable, met un coup de projecteur sur des actions réalisées durant toute l'année scolaire ou spécialement organisées pendant la « Semaine de l'ESS à l'Ecole ».

**Il s'agit là de développer la culture économique et citoyenne des élèves, mentionnée dans les programmes scolaires.**

Les 4 objectifs sont :

- **Faire vivre l'ESS aux élèves** : les élèves sont acteurs d'un projet social et solidaire
- **Faire découvrir l'ESS aux élèves** : les élèves sont sensibilisés à l'ESS
- **Valoriser un projet ou une action réalisée pendant l'année** : les élèves valorisent un projet mené sur toute l'année
- **Se former à l'ESS** : en tant que Personnel de l'Education Nationale, je peux participer à des temps de formation

Des idées d'actions dans un livret, à télécharger [ICI](#)

## Monter un projet social et solidaire : le dispositif « Mon ESS à l'École »

« **Mon ESS a l'École** » consiste en la création, en classe, d'une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire par des collégiens, des lycéens, qu'ils soient en filière agricole, générale, technologique ou professionnelle, et étudiants en MFR.

**La démarche a pour vocation de responsabiliser les jeunes en faisant d'eux des acteurs à part entière d'un projet entrepreneurial, collectif et d'utilité sociale.**

- Exemple de projets : [ICI](#)
- Capsules vidéos pour se former à la méthodologie de projet utilisée : [ICI](#)